

PLAN DE REDRESSEMENT J. DE BORDEAUX

GREFFE N° RG 24/01259

13 MARS 2025

S.A.U.J.

1*) RAPPEL DES DIFFICULTES

Suite à la période du covid, j'ai effectué beaucoup de test pour aider la population et les laboratoires, cela a entraîné une augmentation importante des charges liées à l'augmentation de mon chiffre d'affaire. De plus, j'ai vécu une séparation avec mon compagnon et de ce fait j'ai changé de région pour repartir à zéro ayant par la même occasion quitté le cabinet d'infirmière que j'avais créé sur la commune de Royan en 2014.

J'ai donc travaillé par la suite en tant que remplaçante dans différents cabinet.

2*) MESURES PRISES DURANT LA PERIODE DE REDRESSEMENT

Durant la période, j'ai obtenu par la CPAM de la Gironde, l'autorisation de créer un cabinet grâce à l'obtention d'un conventionnement suite au départ à la retraite d'un collègue. De ce fait, je suis passée du statut de remplaçante à celui de titulaire de mon cabinet.

3*) RESULTATS COMPTABLES DE LA PERIODE D'OBSERVATION

Période	C.A.	Résultat	Capitaux propres (ou compte de l'exploitant)
14 mars 2024 au 15 mars 2025	En attente du bilan 2024	En attente du bilan 2024	

4*) PREVISIONS D'ACTIVITE

Activité à temps plein en tant que titulaire de mon cabinet de soins infirmiers sur la commune d'Arcachon.

5*) TRESORERIE : Néant

6*) SITUATION ACTIVE ET PASSIVE

ACTIF :

- Fonds de commerce : NEANT
- Matériel : NEANT
- Créances à recouvrer: 103 052 Euros
- Disponibilités : NEANT

PASSIF (en cours de vérification) :

- ECHU
 - Super privilégié : NEANT
 - Privilégié : 82 650,34 Euros
 - Chirographaire : 20 401, 66 Euros

- A ECHOIR
 - Chirographaires : NEANT

7*) SITUATION SOCIALE

Célibataire avec un enfant à charge en études Universitaires

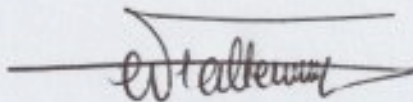
8*) PROPOSITIONS D'APUREMENT DU PASSIF

Proposition d'apurement sur 10 ans à compter de Janvier 2026 à Décembre 2035, à raison de 10% de remboursement par année.

Années	Annuités	Pourcentage
2026_____	10 308 €	10 %
2027_____	10 308 €	10 %
2028_____	10 308 €	10 %
2029_____	10 308 €	10 %
2030_____	10 308 €	10 %
2031_____	10 308 €	10 %
2032_____	10 308 €	10 %
2033_____	10 308 €	10 %
2034_____	10 308 €	10 %
2035_____	10 280 €	10 %
 TOTAL	 103 052 €	 100 %

Fait à Arcachon, en 3 exemplaires

Le 11 mars 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'W. Talhouart', written over a horizontal line.

Liste Succincte avec observations
Tri : Tri par privilège, puis par nom - Créances nées AVANT le Jugement d'ouverture

14071 - Nathalie FALLEMPIN 2 rue Tendel 33120 ARCAÇHON

Tribunal Judiciaire de BORDEAUX - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Madame Marie-Aude DEL BOCA N° Greffe : RG 24/01259
Jugement d'ouverture 15/03/2024 Publication au BODACC 04/04/2024

N° - Créancier	Etat	Déclaré Dont :	Contesté	Rejeté	Admis	Payé	Résiduel	Ventilé par privilèges (hors contestés)			Provi	A Echoir
								Super	Privé	Chiro		
1 POLE DE RECOURSSEMENT SPECIALISE DE CHARENTE MARITIME - Réf: 100107188390 Réf : 100107188390	Décl	19 908,95				0,00	19 908,95	19 908,95 TD				
2 POLE DE RECOURSSEMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE - Réf: 100107188390 Réf : 100107188390	Cont	23 596,00	13 850,00			0,00	9 746,00	9 746,00 TD			0,00 PP	
Observation : Montants privilégiés échu : Impôt sur le revenu : 9746,00 Montants privilégiés à échoir : Cotisation Foncière des entreprises : 850,00 Impôt sur le revenu : 13000,00												
Privilège CH Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Créance provisionnelle.												
13 POLE DE RECOURSSEMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE - Réf: 100107188390/ IR/ Prélèvements sociaux Réf : 100107188390/ IR/ Prélèvements sociaux	Décl	14 738,00				0,00	14 738,00			1 738,00	13 000,00 TD	
14 POLE DE RECOURSSEMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE - Réf: 100107188390/ CFE-IFER Réf : 100107188390/ CFE-IFER	Décl	778,00				0,00	778,00			378,00	400,00 TD	
3 CARPMKO - Réf: 2022/2023 Réf : 2022/2023	Mod	55 413,99	10 944,00			0,00	44 469,99	44 469,99 CS		0,00		
Obs.débiteur : Admission pour 44 469,99 euros Contestation pour le surplus, soit 10.944 euros. Cotisations 2024 déclarées par le créancier pour 17 923,00 euros, or production jointe de l'avis d'appel de cotisations pour l'année 2024 pour un montant de 6.979,00 euros, soit une différence à la faveur de Mme FALLEMPIN de 10.944 euros. Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Admission pour 44 469,99 euros Contestation pour le surplus, soit 10.944 euros. Cotisations 2024 déclarées par le créancier pour 17 923,00 euros, or production jointe de l'avis d'appel de cotisations pour l'année 2024 pour un montant de 6.979,00 euros, soit une différence à la faveur de Mme FALLEMPIN de 10.944 euros.												
4 LRSJAF AQUITAINE - Réf: 1096401950092 Pouvoir : Joint Réf : 1096401950092	Cont	13 298,00	5 000,00			0,00	8 298,00	8 298,00 CS			0,00 CS	
Observation : Numéro de suivi : 2C14546894146 Taxation provisionnelle pour période du Jugement : 5 000,00 Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Créance provisionnelle.												

N° - Créancier	Etat	Déclaré Dont :	Contesté	Rejeté	Admis	Payé	Résiduel	Venité par privilèges (hors contesté)	Super	Privé	Chiro	Provi	A Echoir
5 TOTALENERGIES MARKETING FRANCE - Réf: 87363859-C4 Pouvoir : Joint Réf : 87363859-C4	Cont	4 405,96	4 405,96			0,00	227,40				227,40 FC		
6 CA CONSUMER FINANCE - Réf: 81611141219 Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance. Pouvoir : Joint Réf : 3085596	Cont	4 405,96	4 405,96			0,00	0,00				0,00		
7 HOIST FINANCE - Réf: 3085696 Pouvoir : Joint Réf : 3085696	Modi	3 559,90				0,00	3 559,90				3 559,90		
9 SIE ARCACHON - Réf: IR 2020 / IR 2021 Cont / TF 2022 Réf : IR 2020 / IR 2021 / TF 2022 Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance. Pouvoir : Joint Réf : 87363859-C4	Cont	19 736,95	19 736,95			0,00	0,00				0,00		
10 TOTALENERGIES MARKETING FRANCE - Réf: 87363859-C4 Pouvoir : Joint Réf : 87363859-C4	Décl	475,18				0,00	475,18				475,18		
11 URSSAF AQUITAINE - Réf: 1096401950092 Pouvoir : Joint Réf : 1096401950092	Décl	14 250,58				0,00	14 250,58				14 250,58		
12 VOLKSWAGEN BANK - Réf: 8901225361 Contestation : Art. L 624-2 Mise en oeuvre contradictoire devant le JC Motif Contestation : Sur liste débiteur - Absence de déclaration de créance. Pouvoir : Joint Réf : 8901225361	Cont	5 000,00	5 000,00			0,00	0,00				0,00		
14 créanciers		186 110,91	69 658,91	0,00	0,00	0,00	116 452,00		0,00	82 650,34	26 401,66	13 499,20	0,00
Détail total déclaration													
Déclaré 186 110,91 €						Liste débiteur 83 498,01 €						Ecart 102 612,90 €	

14071 - Nathalie FALLEMPIN 2 rue Tendel 33120 ARCACHON

Tribunal Judiciaire de BORDEAUX - Redressement Judiciaire - RJ

Jugement d'ouverture 15/03/2024

Publication au BODACC 04/04/2024

Liste Succincte avec observations
Tri : Tri par privilège, puis par nom - Créances nées AVANT le Jugement d'ouverture

Juge-Commissaire : Madame Marie-Aude DEL BOCA N° Greffe : RG 24/01259

14071 - Nathalie FALLEMPIN 2 rue Tendel 33120 ARCACHON
Tribunal Judiciaire de BORDEAUX - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Madame Marie-Aude DEL BOCA N° Greffe : RG 24/01259
Jugement d'ouverture 15/03/2024 Publication au BODACC 04/04/2024

Tri : Tri par privilège, puis par nom - Créances nées AVANT le Jugement d'ouverture

Liste Succincte avec observations

	Super Privilégiée	Privilégiée	Chirographaire	A échoir	Total	Total + non définitif
Déclaré		93 594,34 €	60 266,57 €		153 860,91 €	186 110,91 €
Passif résiduel		82 650,34 €	20 401,66 €		103 052,00 €	186 110,91 €

Contestation	69 658,91 €
Provisioennel	13 400,00 €
Non définitif	83 058,91 €

14071 - Nathalie FALLEMPIN 2 rue Tendel 33120 ARCACHON
Tribunal Judiciaire de BORDEAUX - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Madame Marie-Aude DEL BOCA N° Greffe : RG 24/01259
Jugement d'ouverture 15/03/2024 Publication au BODACC 04/04/2024

Tri : Tri par privilège, puis par nom - Créances nées AVANT le Jugement d'ouverture

Liste Succincte avec observations

Privilège	Echu	A échoir	Total définitif	Non définitif	Total avec Non définitif
PPF - Privilégié provisionnel fiscal (7700)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 850,00 €	13 850,00 €
TD - TRESOR: Contrib. Directes et Taxes	29 654,95 €	0,00 €	29 654,95 €	13 400,00 €	43 054,95 €
CS - Privilège des Caisses Sociales (2300)	52 767,99 €	0,00 €	52 767,99 €	15 944,00 €	68 711,99 €
PC - Privilège des Carburants (1250)	227,40 €		227,40 €		227,40 €
CH - Chirographaires (100)	20 401,66 €	0,00 €	20 401,66 €	39 864,91 €	60 266,57 €
	103 052,00 €	0,00 €	103 052,00 €	83 058,91 €	186 110,91 €

14071 - Nathalie FALLEMPIN 2 rue Tendel 33120 ARCACHON

Tribunal Judiciaire de BORDEAUX - Redressement Judiciaire - RJ Juge-Commissaire : Madame Marie-Aude DEL BOCA N° Greffe : RG 24/01259

Jugement d'ouverture 15/03/2024 Publication au BODACC 04/04/2024

Privilège	Echu	A échoir	Total définitif	Non définitif Total avec Non définitif
Superprivilégié			0,00 €	0,00 €
Priviliégié	82 650,34 €	0,00 €	82 650,34 €	43 194,00 €
Chirographaire	20 401,66 €	0,00 €	20 401,66 €	39 864,91 €
	103 052,00 €	0,00 €	103 052,00 €	83 058,91 €
				186 110,91 €